



### SOMMAIRE

- ◆ [Assemblée générale](#)
- ◆ [Haïti meurtrie par les cyclones](#)
- ◆ [Le dilemme des bacheliers haïtiens \(extrait du magazine du CMF 2008\)](#)
- ◆ [Souvenirs](#)

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

# Assemblée Générale Statutaire

Un événement convivial, un moment de plaisir partagé. !C'est donc avec grande joie et en se réjouissant de vous y retrouver que le Comité vous convie :

**MERCREDI  
12 NOVEMBRE  
DES 19 H**

Comme d'habitude au  
**CENTRE PAROISSIAL DE MALAGNOU**  
**3, CHEMIN RIEU**

Pour vous y rendre, vous pourrez recourir aux transports publics avec les bus 20 ou 27, arrêt Rieu, ou 21, arrêt Pedro-Meylan. Le parking sera bien sûr à votre disposition, mais le nombre de places reste limité !

Un **buffet canadien** (vous êtes invités à le garnir !!) permettra de nous retrouver avec toujours la même joie, lors du repas partagé **dès 19 h 00**. Ensuite, l'ordre du jour sera des plus classiques :

1. Accueil par le Président
2. PV de notre assemblée 2007  
(Texte paru dans notre circulaire de mars 2008)
3. Rapport du Président
4. Rapport du trésorier
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Discussion et mise aux voix des rapports
7. Election du comité
8. Divers et propositions individuelles  
(Merci de les transmettre au Président)



Votre Comité a souhaité cette année vous présenter les beautés naturelles du pays, telles qu'on les méconnaît souvent à cause des difficultés qui assaillent ses courageux habitants. Une partie d'un très beau film, intitulé « HAÏTI MON RÊVE, MON AMOUR » (30 minutes) nous entraînera, à la suite de trois jeunes haïtiens expatriés, dans une (re)découverte des beautés du pays, en particulier dans sa partie nord.

De très belles images, à travers un pays qui regorge de merveilles naturelles ... un voyage qui ne dissimule pas les problèmes, mais les situe dans leur cadre réel. Le développement d'Haïti permettra de mettre cette richesse naturelle en valeur.

Un stand de cartes de vœux diverses vous permettra de faire quelques emplettes avant les fêtes. Mais nous n'oublierons pas la collecte en fin de soirée, laquelle permet de donner un peu plus de relief aux fêtes de Noël dans les écoles.

**NOUS VOUS ATTENDONS !!**

### APPEL SPECIAL !

Pour tenter de donner suite à un appel particulier reçu tout récemment, le Comité vous suggère, si vous le voulez bien, d'apporter à notre assemblée générale, une petite contribution en matériel scolaire de première nécessité : crayons, stylos, gommes, ciseaux, etc. La pénurie se fait sentir dans le pays, et les moyens d'achat des parents d'élèves diminuent dramatiquement en raison des catastrophes naturelles récentes. D'avance **MERCI !**

## HAÏTI MEURTRIE PAR LES CYCLONES

Le 4 septembre, le Comité a reçu les lignes suivantes de Mary-Lise DESROCHES :

« Nous sortons très secoués du passage de l'ouragan Hanna que personne n'attendait. Même le centre de météo n'avait rien annoncé. C'est vers 2 heures mardi que Rosny m'a téléphoné à l'école pour me dire de remonter rapidement à la maison si je ne voulais pas être bloquée, la route de Fermathe étant déjà envahie par des arbres tombés, des poteaux électriques, transformateurs, branches, tôles etc. Un vent violent et une forte pluie jetant tout à terre.

Arrivée à la maison, c'était la desolation, le jardin devasté. Tous les grands arbres à terre, déracinés ou cassés. Nous avons perdu dix cyprès, des eucalyptus et de nombreux bananiers. Heureusement le toit de la maison a tenu. Jusqu'à présent de nombreuses villes ou villages sont encore sous l'eau, particulièrement Gonaïves.

Maintenant les secours s'organisent mais à la veille de la rentrée et dans une situation économique déjà catastrophique je ne sais comment le pays va réussir à se relever. Bien des amitiés à tous et à l'ASAH ».



Bâtiments effondrés à CABARET

### **La rentrée scolaire est reportée au 6 octobre**

La rentrée scolaire a été reportée au lundi 6 octobre 2008 annonce le ministre de l'éducation, Joël Desrosiers Jean Pierre, qui tient compte de la situation économique des familles et de l'état des établissements scolaires après le passage des cyclones Gustav, Hanna et Ike. Des responsables d'associations d'enseignants comme la Confédération nationale des Educateurs Haïtiens (CNEH) avaient la semaine dernière réclamé le report de la rentrée des classes en raison du désarroi des parents confrontés aux dégâts causés par les récents cyclones.

Toutefois des écoles privées de la capitale avaient ignoré le communiqué du ministère de l'éducation ouvrant leurs portes ce lundi. Le ministre de l'éducation soutient que de nombreux établissements scolaires sont endommagés ou servent d'abris aux sinistrés des cyclones Hanna et Ike.

Des écoles privées et publiques ont été complètement détruites dans certains départements notamment les Nippes, le sud et le sud-est argue le ministre Desrosiers. Il assure que le gouvernement entend déployer des efforts en vue d'apporter un appui aux parents, aux élèves et aux professeurs dans le cadre de la rentrée scolaire. " Nous appelons à la solidarité nationale et internationale pour la rentrée scolaire", dit-il soulignant que les cyclones ont occasionné une détérioration de la situation économique déjà précaire des parents.

Dans le cadre de la rentrée scolaire, la première ministre Michèle Pierre Louis avait annoncé que le gouvernement accordera des subventions de 70 % sur plus d'un million d'ouvrages, distribuera 2 millions de livres, 250 000 uniformes et 150 000 kits scolaires aux élèves.

*D'après : MétropoleHaïti.com (9 septembre 2008)*



CABARET sous les eaux

### **ACTION « CYCLONES » !!**

*Votre Comité a présenté en date du 14 septembre une demande d'aide à la Chaîne du Bonheur. A ce jour, nous n'avons encore aucune réponse ... les demandes sont certainement si nombreuses ! Nous espérons cependant être en mesure d'apporter par ce biais un soutien ponctuel aux travaux de réhabilitation des infrastructures scolaires durement touchées, ce que nos statuts, comme vous le savez, ne permettent pas, les fonds récoltés étant strictement affectés aux tâches scolaires et éducatives. Au besoin une action spéciale dont nous vous informerions le moment venu pourrait être lancée. Un budget de 225000.- \$ a été établi par le BEMHEG pour pouvoir faire face à ce nouveau défi. A suivre !*

## LE DILEMME DES BACHELIERS HAÏTIENS

Extrait du « CMF MAGAZINE », édition 2008.

En raison de la rigidité de l'Ecole Haïtienne issue du système traditionnel, l'échec scolaire était comme la règle et la réussite, l'exception. En effet, bien des gens doués de capacité d'apprentissage, ont, par découragement, abandonné le secteur principal de la socialisation et de l'intégration. Fort de ce constat combien critique, l'Etat Haïtien, par le biais du Ministère de l'Education Nationale, s'était engagé dans un processus de Réforme du système d'enseignement du pays. Et l'Honorable Ministre de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sport (MENJS), Joseph C. Bernard, a été le principal génie initiateur de cette Réforme en 1982. Le Créole, jusque là non officiel, a été introduit dans les classes d'enseignement fondamental. Cette nouvelle vision de l'éducation envisageait de donner une égalité de chances à tous en assurant à chacun l'accès au savoir, à la science, à la technique, à la technologie, etc.

Dans le but de



propulser la Réforme, et en vue de la faire parvenir à son point nodal, deux institutions prestigieuses ont été mises en place. D'une part, l'Institut Pédagogique Nationale (IPN), appuyé par le Comité de Supervision et de Coordination de la Réforme (C.S.C.R), et le Comité de Curriculum (C.C.) était chargé de l'élaboration et l'établissement des programmes à appliquer et à suivre dans l'Ecole haïtienne qui se voulait être nationale. Elle avait pour mission de réconcilier l'Haïtien avec sa culture et son environnement. Elle devait constituer un facteur puissant de cohésion et d'intégration sociale. D'autre part, l'Institut National de Formation Professionnelle (INFP), comme son nom l'indique, avait pour tâche de canaliser rationnellement et selon leurs aptitudes, les diplômés de l'Ecole fondamentale après leurs dix (10)

années d'instruction. Ainsi, pour expérimenter ce projet combien ambitieux, le Centre Pilote a été créé pour accueillir ces détenteurs du DEF (diplôme d'Etudes Fondamentales). C'est là surtout qu'ils devaient faire face à la technique.

Quant aux autres qui poursuivent leurs études classiques après avoir obtenu leur DEF, ils devaient passer leurs Bac I et II. Aussi seraient-ils prêts à entrer à l'Université. Mais l'université d'Etat d'Haïti, est-elle en mesure d'absorber des dizaines de milliers de Bacheliers qui arrivent sur le béton chaque année? Elle est constituée de onze (11) unités regroupées seulement à Port-au-Prince. Donc impossible! D'ailleurs, en raison de la précarité économique des familles haïtiennes, il ne leur est pas permis de faire face aux exigences des centres universitaires privés. Nonobstant les taux d'échecs excessifs, des quantités innombrables de bacheliers pullulent et s'accroissent indéfiniment à chaque coin de rue.

En conséquence, on observe avec amertume que le Centre Pilote a perdu sa vocation première. Puisqu'à défaut de l'université, les bacheliers se replient effrontément sur ce centre qui devient pour eux un véritable Alma Mater. Pourtant, une déconcentration de l'UEH sur la Province aurait résolu certains problèmes comme l'exode juvénile, l'insalubrité, la pollution, la dégradation de l'environnement, de la délinquance et la criminalité. Car l'homme qui se présente au banquet, et qui se voit refuser l'entrée, devient un animal humain.

ET, cet humanoïde est capable de tout. Attention !!!

*M. Shoosman Offency,*  
Prof de Sciences Sociales



## SOUVENIRS : AU THEÂTRE CE SOIR !

Haïti est le pays de toutes les disparités. Alors que les 85 % de ses enfants sont pauvres, illettrés et fidèles au créole de leurs ancêtres déracinés, une certaine élite intellectuelle brille de tous ses feux par son amour,

souvent immodéré, de la langue française! Ainsi, malgré le renvoi par la force de ses colonisateurs en 1804, une bonne frange de sa population s'exprime avec un art consommé dans un français parfois démodé, mais

toujours impeccable. Il semble donc qu'on ne se soit pas montré trop rancunier envers ses ex-colonisateurs! Fait réjouissant s'il en est, cette singulière attirance pour la belle langue de Voltaire a donné naissance à une forme littéraire riche en originalité. Militantes et révolutionnaires à leurs origines, les lettres haïtiennes se sont souvent signalées par leur ton emphatique et déclamatoire. Relatant les hauts faits de l'histoire mouvementée de leur pays, leurs auteurs ont traduit

avec brio les accents de leurs vaillants compatriotes. Puis ils ont exalté la noblesse de l'âme haïtienne, peignant avec minutie la vie tragique des

déshérités. Ce n'est qu'un siècle plus tard que la littérature haïtienne s'en est véritablement affranchie, prenant d'heureuses couleurs de romantisme et de poésie. Alors que l'apologie de la négritude, prônée avec ardeur par feu le président François Duvalier, connut son apogée au milieu du siècle passé, on relève avec bonheur chez les écrivains de la nouvelle génération une quête d'horizons sensiblement plus étendus. Grâce au dynamique Institut Français de Port-au-Prince, il n'est guère d'Haïtiens lettrés qui n'aient pris plaisir aux comédies truculentes de Molière ou vibré aux tragédies de Racine et de Corneille jouées sous son égide. Bien que le créole ait nouvellement acquis son statut de seconde langue nationale, les bonnes familles d'Haïti conversent toujours avec délectation dans un français raffiné, évoquant avec verve et passion les soubresauts sociaux et politiques de l'Hexagone ou les derniers succès de librairie à Paris.

D'origine pourtant anglaise, l'Eglise Méthodiste, à laquelle se rattachait la joyeuse cohorte des enseignants genevois des années soixante, n'échappa pas à cette tendance francophile. Un jour, une dame patronnesse de cette auguste congrégation me fit part d'une idée qui la taraudait depuis quelque temps: monter une pièce de

théâtre, le produit des représentations devant servir à garnir la bourse du groupe des jeunes de l'église. Séduit par son ambitieux projet, je lui offris spontanément mon concours. Une fois le metteur en scène désigné et la troupe de théâtre constituée, le Conseil de l'Eglise jeta son dévolu sur une pièce en vers d'Edmond Rostand: «La Samaritaine», soit le fameux épisode de la rencontre de l'héroïne avec Jésus. Bénéficiant des spacieuses installations du Théâtre de Verdure, je fus astreint, à l'instar de quelque 40 acteurs et figurants, à des répétitions quasi quotidiennes. Bien que la mise sur

scène de ce projet fût des plus exaltantes, la mémorisation du texte et la maîtrise du jeu de scène obligèrent chacun à fournir de gros efforts. Nos représentations en plein air ayant été maladroitement fixées dans le courant de mai 1966, c'est en vain que nous tentâmes de dissuader les responsables de nous produire à ce moment-là, généralement caractérisé par des pluies diluviennes. A notre grande déception, nos craintes se

justifièrent, et ce dès le début de nos représentations! Alors que le premier acte venait de s'achever sous un ciel étoilé, de sombres nuages se profilèrent à l'horizon et ne tardèrent pas à se muer en d'impressionnantes trombes d'eau! Tandis que tous s'attendaient à ce que l'on interrompît sur-le-champ le spectacle, notre obstiné metteur en scène nous força à poursuivre notre dégoulinante prestation. Détrempés, la plupart des spectateurs prirent alors leurs jambes à leur cou, tandis que les plus vaillants se firent des abris de fortune en renversant les chaises vacantes sur leurs têtes ! Bien que les représentations suivantes aient été moins arrosées, notre projet de nous produire ultérieurement en Martinique et en Guadeloupe tomba à l'eau, - c'est bien le cas de le dire ! -, faute de rentrées financières suffisantes !

N'étant pas remonté sur les planches depuis ce mémorable événement, j'incline à penser que cette expérience artistique par trop humide a prématurément mis fin à ma naissante - et peut-être prometteuse ! - carrière de comédien ...

*Roland Jaquemet*

GVOM de la 3<sup>ème</sup> équipe (1965)

### **DERNIERE MINUTE !**

Le trésorier nous informe que l'Administration Fiscale Cantonale (AFC) genevoise nous a attribué pour les dix prochaines années le statut d'association d'utilité publique ! Ainsi les dons à l'ASAH pourront être déduits des impôts dans la mesure des règles en vigueur. Mais aussi, l'ASAH sera exemptée de l'impôt. N'oubliez pas ça au moment de faire votre déclaration d'impôt !

Le Comité vous remercie pour votre admirable et généreuse fidélité. Il vous adresse ses meilleurs messages.

Les donateurs réguliers voudront bien excuser l'envoi (général par simplification administrative) du BVR joint à la présente.



Eric Bernhard, secrétaire